

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2015

PREMIERE RESOLUTION DEMISSION D'ADMINISTRATEURS

L'Assemblée générale prend acte de la décision de démission de deux administrateurs de leur mandat au conseil d'administration. Il s'agit de messieurs Youssef MZOUGHJI et Raouf CHEKIR.

L'Assemblée générale décide d'accepter les démissions qui lui sont présentées, remercie les administrateurs démissionnaires et leur donne quitus, plein, entier et irrévocable pour les efforts qu'ils ont déployés dans la gestion de la société.

Les démissions prendront effet à l'issue de la clôture des travaux de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR INDEPENDANT

Compte tenu de ce qui a été exposé et de la résolution précédente, l'Assemblée générale demande au C.T.K.D et à monsieur Mohamed FRIKHA de dévoiler l'identité de l'Administrateur indépendant (qu'ils ont convenu entre eux qu'il soit un client/partenaire technologique du groupe TELNET HOLDING) dans les plus proches délais afin de le coopter par le Conseil d'Administration et de ratifier sa nomination à l'occasion de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité

TROISIEME RESOLUTION POUVOIR POUR FORMALITES

L'Assemblée confère tous pouvoirs au Directeur Général ou à toute personne qu'il désignera pour effectuer toutes régularisations.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2015

PREMIERE RESOLUTION MISE A JOUR DES STATUTS

Après examen des amendements des dispositions des Statuts et du projet des Statuts à mettre à jour, les actionnaires ont agréé les nouveaux Statuts tels qu'ils leurs ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION POUVOIRS POUR FORMALITES

L'Assemblée confère tous pouvoirs au Directeur Général ou à toute personne qu'il désignera pour effectuer toutes régularisations.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité